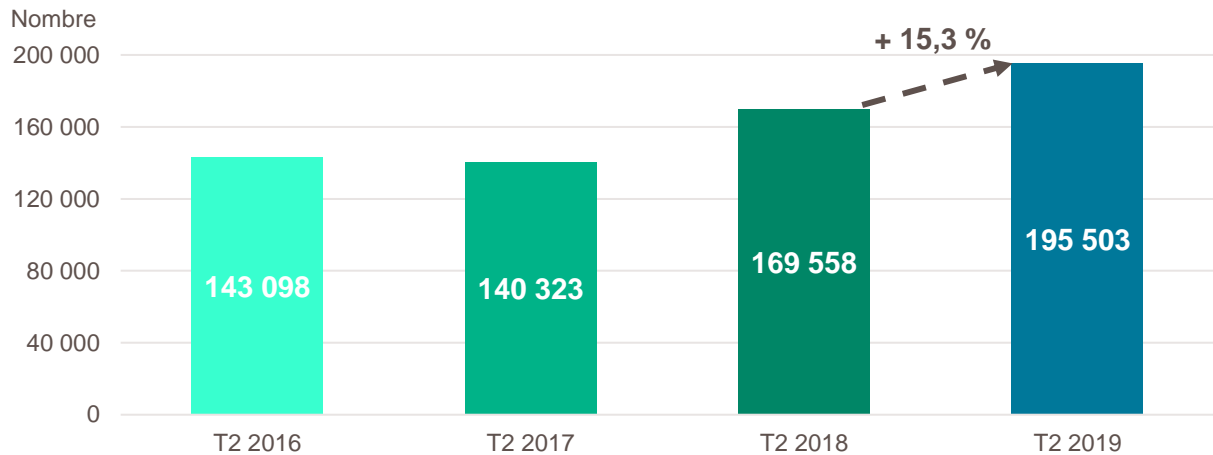


- Au cours du deuxième trimestre 2019 (T2 2019), **195 503** nouvelles entreprises ont été créées en France, soit **+ 15 %** par rapport à la même période de 2018.

### Créations d'entreprises en France, 2<sup>es</sup> trimestres 2016-2019



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

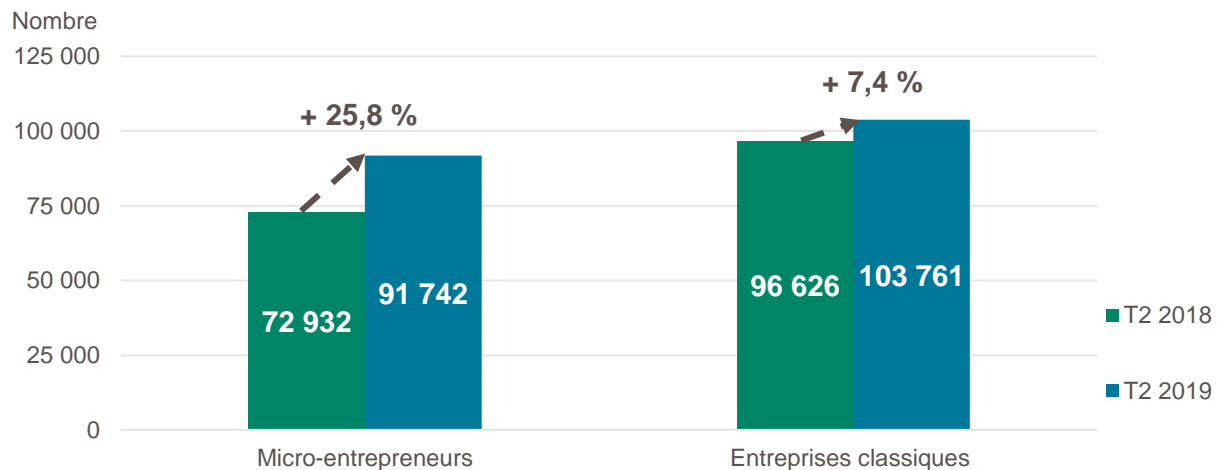
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- Ceci porte les créations du premier semestre à **412 508**, en hausse de **+ 16 %** par rapport aux six premiers mois de 2018, confortant ainsi la reprise du dynamisme entrepreneurial amorcé à l'été 2017.

### ● Statut juridique

- Ces 195 503 créations se composent de **91 742** immatriculations de micro-entrepreneurs et de **103 761** entreprises classiques, les deux catégories étant en progression respectivement de **+ 26 %** et **+ 7 %** par rapport au T2 2018.

### Créations d'entreprises selon leur statut juridique, 2<sup>es</sup> trimestres 2018 et 2019

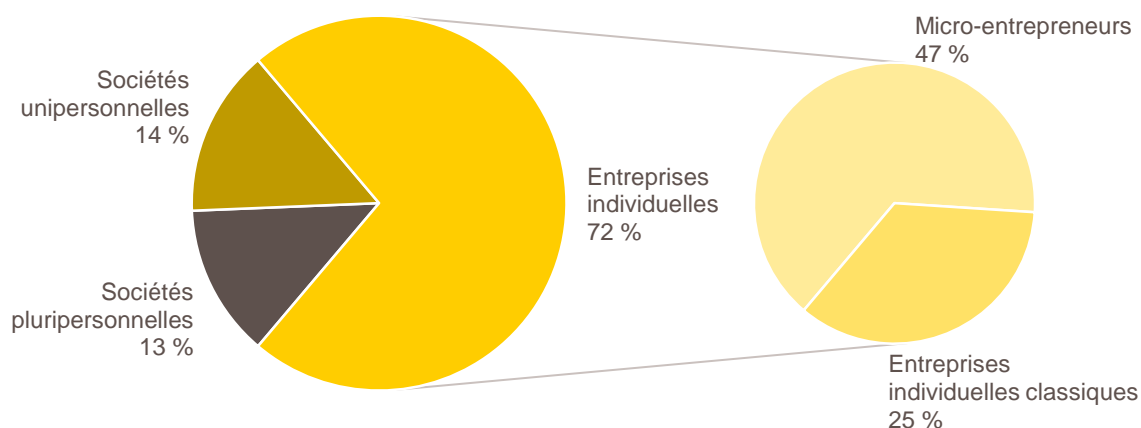


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- Avec **86 %** des créations du T2 2019 les **entreprises unipersonnelles** (sociétés unipersonnelles et entreprises individuelles qui comprennent aussi les micro-entrepreneurs), ont porté la croissance du nombre de nouvelles entreprises.

### Répartition des créations d'entreprises selon leur nature juridique, 2<sup>e</sup> trimestre 2019



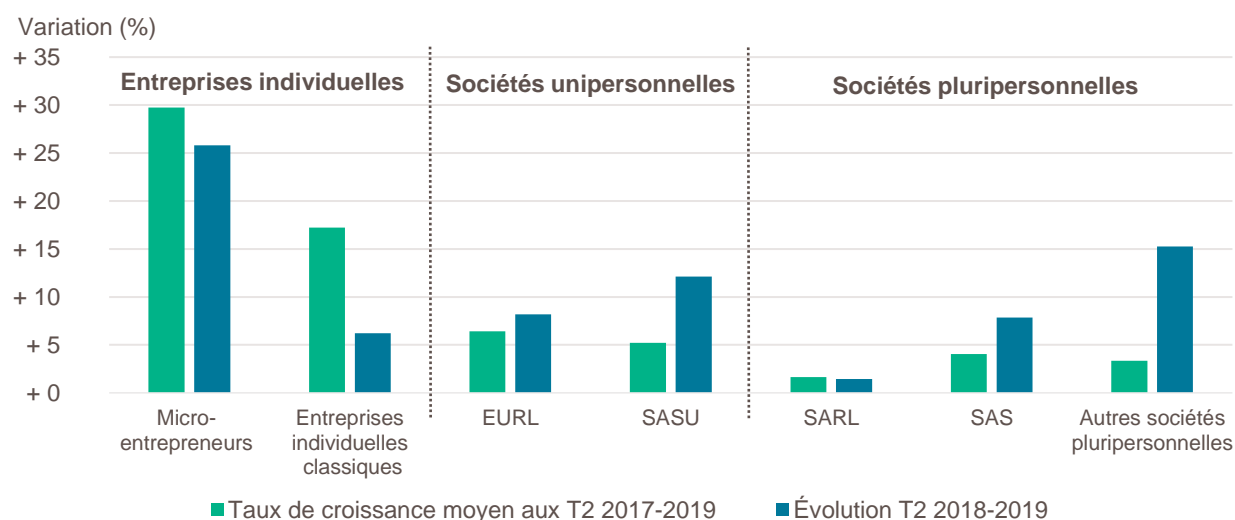
Note de lecture : en raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- Les créations **d'entreprises individuelles classiques** du T2 2019 ont connu une hausse de **+ 6 %** par rapport au T2 2018, toutefois moins prononcée que la progression moyenne constatée aux T2 entre 2017 et 2019 (**+ 17 %**)<sup>1</sup>. À l'inverse, les créations de **SASU** et de **SAS pluripersonnelles** sont en accélération par rapport à leur tendance moyenne sur les T2 des deux dernières années : soit respectivement, **+ 12 %** et **+ 8 %** contre **+ 5 %** et **+ 4 %**.

### Créations d'entreprises par nature juridique, 2<sup>es</sup> trimestres 2018-2019 vs 2017-2019



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

<sup>1</sup> L'évolution entre le T2 2018 et le T2 2019 est comparée à l'évolution moyenne aux T2 des deux dernières années, afin de situer les évolutions dans leur tendance de court terme, et ainsi de discerner d'éventuels retournements de tendance. Cet exercice est réalisé pour les créations selon leur statut juridique, leur secteur d'activité et leur région.

- Ce ralentissement des créations **d'entreprises individuelles classiques** fait suite à la très forte hausse de l'année précédente (+ 29 % au T2 2018 par rapport au T2 2017) qui tire vers le haut le taux de croissance moyen au T2 2017-2019. À l'inverse, les créations de **SAS** (hors SASU) ont stagné au T2 2018 par rapport au T2 2017, d'où une accélération au T2 2019.

## ● Tendances sectorielles

- **Tous les secteurs d'activité sont concernés** par la progression des créations au T2 2019. Les secteurs de **l'industrie** et des **services en direction des personnes** enregistrent les taux de croissance les plus élevés du T2 2019 (respectivement + 29 % et + 27 % par rapport au T2 2018).
- Les **activités spécialisées scientifiques et techniques** concentrent toujours le plus grand nombre de nouvelles entreprises sur la période (33 691), loin devant le **transport et l'entreposage** (22 013) qui conserve sa position de second secteur le plus prisé par les porteurs de projet. Ces deux secteurs constituent, à eux seuls, à presque 30 % des créations totales au T2 2019.
- Dans **l'enseignement**, 85 % des nouvelles entreprises sont immatriculées sous le régime du micro-entrepreneur au T2 2019 ; ce taux descend à 12 % dans le **commerce de bouche** et le **commerce de gros**.

### Créations d'entreprises en France selon le secteur d'activité, 2<sup>es</sup> trimestres 2018 et 2019

	T2 2018	T2 2019	Dont micro-entrepreneurs %	Évolution %
<b>Activités secondaires</b>	<b>23 752</b>	<b>27 896</b>	<b>23,7</b>	<b>+ 17,4</b>
Industrie	6 687	8 651	29,6	+ 29,4
Construction	17 065	19 245	21,1	+ 12,8
<b>Activités de type commerce</b>	<b>50 239</b>	<b>58 125</b>	<b>36,4</b>	<b>+ 15,7</b>
Commerce de détail	16 259	18 313	42,4	+ 12,6
Commerce de gros	2 701	2 800	12,3	+ 3,7
Commerce de bouche <sup>a</sup>	540	575	12,2	+ 6,5
Immobilier	6 371	7 796	18,1	+ 22,4
Hébergement et restauration	10 105	11 187	26,5	+ 10,7
Commerce et réparation auto.	4 604	5 169	27,6	+ 12,3
Services en dir. des personnes <sup>b</sup>	9 659	12 285	58,4	+ 27,2
<b>Activités de type services</b>	<b>95 566</b>	<b>109 482</b>	<b>58,4</b>	<b>+ 14,6</b>
Courtage	3 978	4 007	18,1	+ 0,7
Transports et entreposage	18 170	22 013	65,1	+ 21,2
Activités scientifiques et techniques	28 754	33 691	68,2	+ 17,2
Activités de soutien aux entreprises	10 813	12 832	39,7	+ 18,7
Information et communication	8 116	9 571	63,0	+ 17,9
Enseignement	6 546	7 148	84,7	+ 9,2
Arts, spectacles et act. récréatives	5 731	6 173	74,0	+ 7,7
Santé humaine et action sociale <sup>c</sup>	9 287	9 399	35,8	+ 1,2
Activités financières et d'assurance	4 171	4 648	17,6	+ 11,4
<b>Total France</b>	<b>169 558</b>	<b>195 503</b>	<b>46,9</b>	<b>+ 15,3</b>

**a.** Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activité française NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

**b.** Ce secteur est intitulé « en direction des personnes », car il regroupe non seulement les services à la personne tels que définis par la loi Borloo du 26 juillet 2005, mais aussi d'autres activités liées aux personnes telles que les salons de coiffure, les esthéticiennes, etc.

**c.** Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

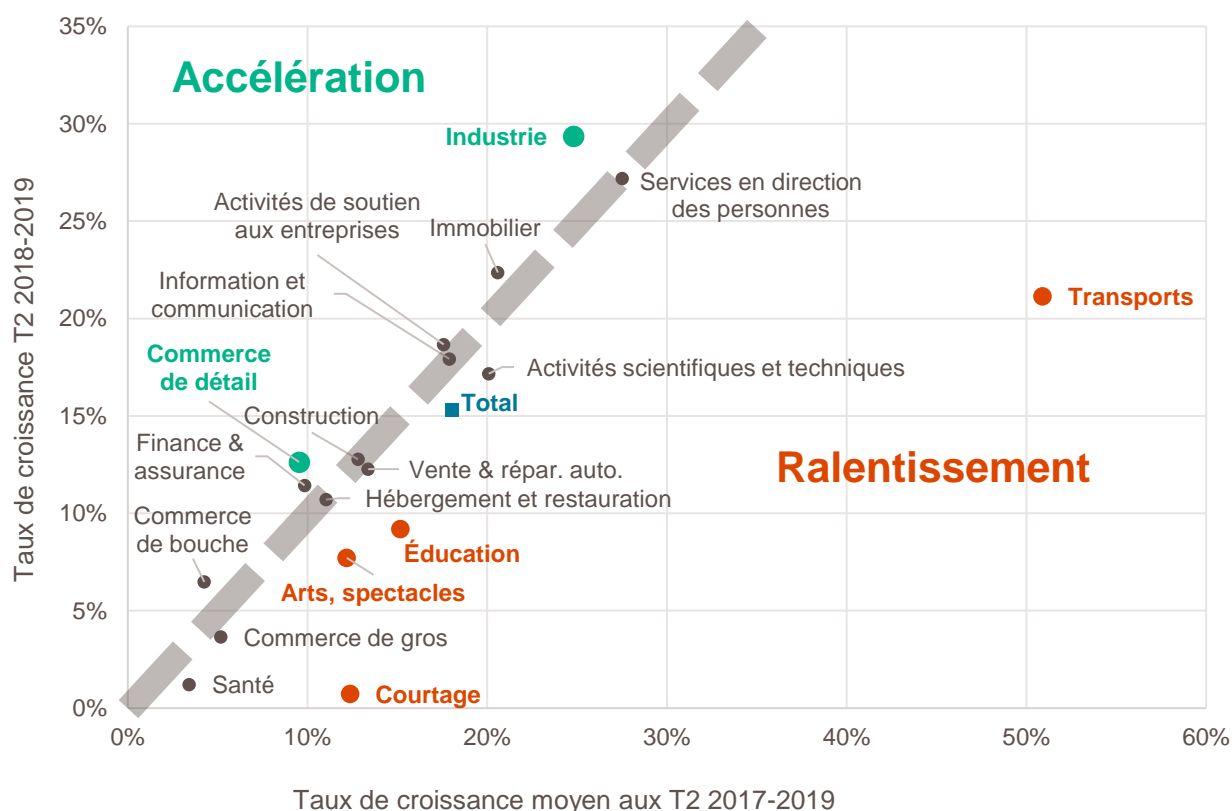
Note de lecture : le « Total France » peut ne pas coïncider avec la somme des lignes par secteurs regroupés, car cette information n'est pas toujours disponible.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- La **plupart des secteurs poursuivent leur évolution** au T2 2019 par rapport au T2 2018 selon leur tendance de court terme :  $\pm 3\%$  par rapport à leur évolution moyenne sur la période T2 2017-2019.
- Le secteur du **transport et de l'entreposage** perd son élan au T2 2019 avec une croissance de  $+21\%$  par rapport au T2 2018, contre une croissance moyenne de  $+51\%$  au T2 des deux dernières années. Il en est de même pour le **courtage**, mais aussi pour **les arts, spectacles et activités récréatives** et **l'enseignement**, qui ont vu leur croissance décélérer.
- À l'inverse, dans **l'industrie** et **le commerce de détail**, une légère accélération des créations par rapport à la tendance de court terme est à noter. Les créations dans l'industrie, qui progressaient à un taux moyen de  $+25\%$  aux T2 des deux dernières années, ont augmenté de  $+29\%$  au T2 2019 par rapport au T2 2018. De la même façon, le commerce de détail a cru de  $+13\%$  au T2 2019 par rapport au T2 2018, contre une croissance moyenne de  $+9\%$  aux T2 2017-2019.

### Évolution des créations d'entreprises par secteur, 2<sup>es</sup> trimestres 2019 vs 2017-2019



Note de lecture : le graphique compare la progression des créations d'entreprises entre le T2 2018 et le T2 2019 (en ordonnée) avec leur progression moyenne aux T2 2017-2019 (en abscisse). La ligne en pointillés représente la zone où la progression sectorielle se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, à droite (gauche) de cette ligne, se situent les secteurs qui sont en ralentissement (accélération) au T2 2019 par rapport à leur tendance de court terme. Les secteurs dont le différentiel de croissance dépasse 3 points de pourcentage sont indiqués en orange pour un ralentissement et en vert en cas d'accélération.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

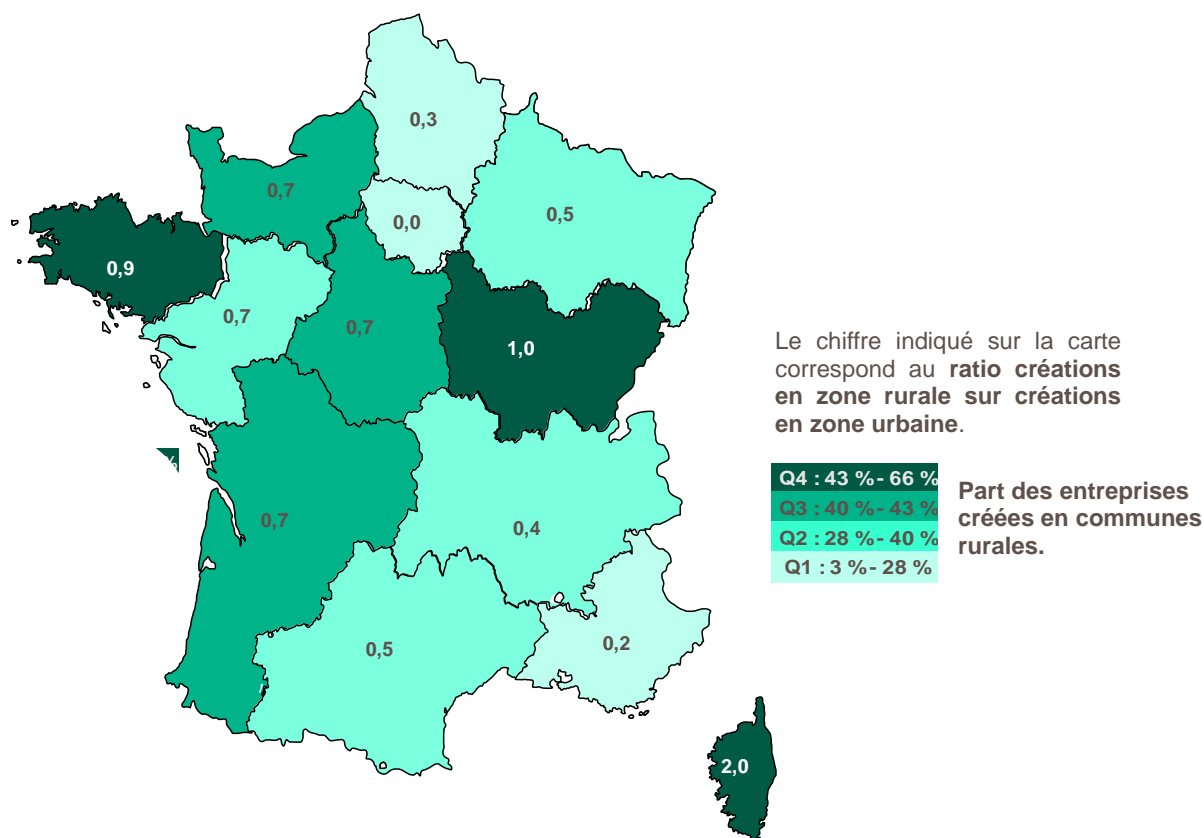
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## ● Choix de localisation

- La **hausse** du nombre de créations d'entreprises relevée au T2 2019, **concerne aussi bien les communes urbaines que rurales**. Néanmoins, pour ces dernières, l'évolution est sensiblement inférieure :  $+14\%$  contre  $+16\%$  pour les communes urbaines.
- **Plus des trois-quarts** des entreprises créées sont implantées dans une **commune urbaine**, la moitié dans des communes densément peuplées et un quart dans des communes intermédiaires. Les implantations rurales concernent un quart des créations d'entreprises du T2 2019, dont une part très faible dans des communes très peu denses (2 %).
- En **Île-de-France**, la quasi-totalité des entreprises créées au T2 2019 est implantée dans une commune urbaine, tandis qu'en **Corse**, 1 création a lieu en commune rurale pour 2 créations en commune urbaine. **Bretagne** et **Bourgogne-Franche-Comté** figurent aussi dans le quatrième quartile

qui regroupe les régions avec le taux de création rurale le plus élevé : pour chaque entreprise créée en zone rurale, une entreprise est implantée en zone urbaine.

### Créations d'entreprises en France métropolitaine selon la région et leur caractère rural-urbain, 2<sup>e</sup> trimestre 2019



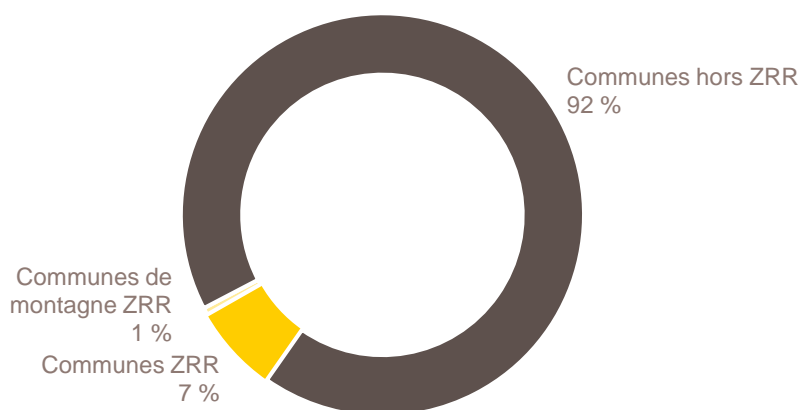
Note de lecture : les régions sont réparties selon leur taux d'entreprises créées en zone rurale. Le premier quartile (Q1) regroupe les régions avec les taux de création d'entreprises en zone rurale les plus faibles (en vert clair sur la carte). À l'opposé, les régions avec les taux les plus élevés (en vert foncé) sont dans le quatrième quartile (Q4).

Champ : France métropolitaine, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- Au T2 2019, **8 %** des entreprises se sont créées dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une commune de montagne bénéficiant du dispositif des ZRR (MZRR). La création d'entreprises dans ces zones a connu une croissance moins importante (+ 13 % en ZRR et + 15 % en MZRR) que dans les communes hors ZRR (+ 16 %).

### Créations d'entreprises en zone de revitalisation rurale (ZRR), 2<sup>e</sup> trimestre 2019



Champ : France métropolitaine, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- **Toutes les régions sont concernées** par la croissance du nombre de créations d'entreprises au T2 2019, malgré une forte disparité : **+ 22 % en Auvergne-Rhône-Alpes** ainsi que dans les **Hauts-de-France**, mais une **quasi-stabilité à Mayotte**.
- Les régions **Hauts-de-France**, **Auvergne-Rhône-Alpes** et **Normandie** ont été le moteur de la dynamique de créations d'entreprise en France au T2 2019, avec des taux de croissance supérieurs à + 18 % (+ 16 % pour la France métropolitaine). À l'inverse, la **Corse**, la **Nouvelle-Aquitaine** et le **Grand Est** ont connu les plus faibles évolutions, comprises entre + 8 % et + 10 %.
- Au sein des départements, le **Rhône et l'Ain enregistrent les plus fortes croissances** au T2 2019 par rapport au T2 2018, avec + 30 % dans les deux.
- **L'Île-de-France concentre 30 %** des créations d'entreprises en France (inchangé par rapport au T2 2018), suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes (12 % des créations au T2 2019, 11 % au T2 2018).
- C'est également en **Île-de-France qu'il existe une forte concentration de micro-entrepreneurs** : avec 56 % des créations de la région immatriculées sous ce régime, la région francilienne regroupe alors 36 % des nouveaux micro-entrepreneurs en France au T2 2019.
- En **outre-mer, la part des micro-entrepreneurs est plus faible** qu'en France métropolitaine : elle est comprise entre 0 % à Mayotte et 33 % en Martinique, contre 47 % en France métropolitaine.

### Créations d'entreprises en France selon la région d'implantation, 2<sup>es</sup> trimestres 2018 et 2019

	2018 T2	2019 T2	Dont micro-entrepreneurs %	Évolution %
Auvergne-Rhône-Alpes	19 430	23 714	47,3	+ 22,0
Bourgogne-Franche-Comté	4 586	5 317	44,9	+ 15,9
Bretagne	5 664	6 402	39,2	+ 13,0
Centre-Val de Loire	4 207	4 923	40,5	+ 17,0
Corse	1 254	1 359	29,2	+ 8,4
Grand Est	9 308	10 138	38,7	+ 8,9
Hauts-de-France	9 504	11 554	47,4	+ 21,6
Île-de-France	50 990	59 284	56,1	+ 16,3
Normandie	5 375	6 327	42,8	+ 17,7
Nouvelle-Aquitaine	14 449	15 929	39,1	+ 10,2
Occitanie	16 004	18 255	43,2	+ 14,1
Pays de la Loire	6 924	7 958	44,9	+ 14,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 574	19 821	45,8	+ 12,8
<b>France métropolitaine</b>	<b>165 269</b>	<b>190 981</b>	<b>47,5</b>	<b>+ 15,6</b>
Guadeloupe	1 258	1 296	18,6	+ 3,0
Guyane	407	423	19,6	+ 3,9
Martinique	760	917	33,5	+ 20,7
Mayotte	211	212	0,0	+ 0,5
La Réunion	1 653	1 674	26,2	+ 1,3
<b>France entière</b>	<b>169 558</b>	<b>195 503</b>	<b>46,9</b>	<b>+ 15,3</b>

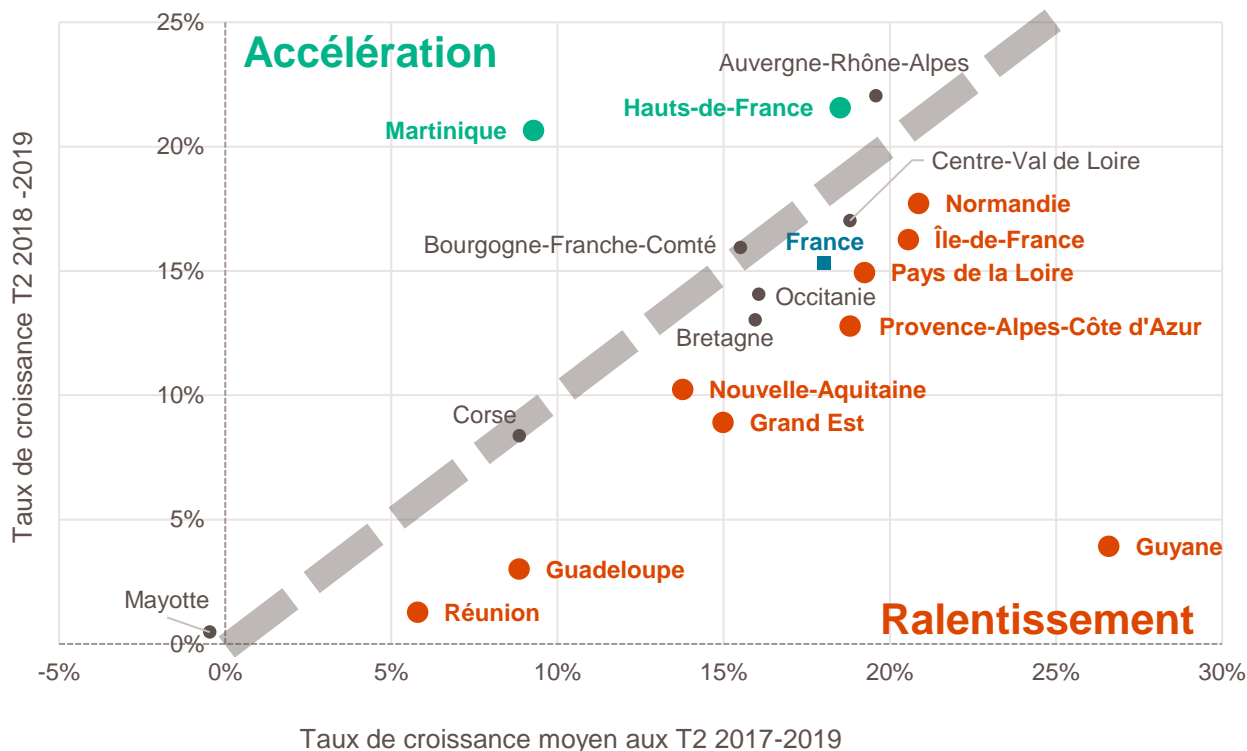
Note de lecture : les données pour chaque département sont présentées dans la fiche statistique « [La création d'entreprises en France, chiffres de juin et du premier semestre 2019](#) » en ligne sur le site de Bpifrance Création.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- Au T2 2019, la plupart des régions ont poursuivi leur trajectoire entrepreneuriale à la hausse observée depuis 2017. Toutefois, deux d'entre elles se démarquent nettement. En effet, les créations en Martinique ont fortement augmenté au T2 2019 : + 21 %, pour une évolution moyenne de + 9 % aux T2 2017-2019. À l'inverse, la Guyane, bien que toujours en hausse de + 4 %, connaît une nette décélération par rapport à sa tendance de court terme (+ 27 %).
- Parmi les évolutions, certes moins tranchées mais notables au T2 2019 au regard de la tendance de court terme, le nombre de créations d'entreprises accélère toujours dans seulement deux régions, les Hauts-de-France (+ 22 % vs + 18 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (+ 22 % vs + 20 %), tandis qu'il croît encore, mais moins vite dans huit régions (en orange sur le graphique).

### Évolution des créations d'entreprises par région, 2<sup>es</sup> trimestres 2019 vs 2017-2019



Note de lecture : le graphique compare la progression des créations d'entreprises entre le T2 2018 et le T2 2019 (en ordonnée) avec leur progression moyenne aux T2 2017-2019 (en abscisse). La ligne en pointillé représente la zone où la progression en région se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, à droite (gauche) de cette ligne, se situent les régions qui sont en ralentissement (accélération) au T2 2019 par rapport à leur tendance de court terme. Les régions dont le différentiel de croissance dépasse 3 points de pourcentage sont indiqués en orange pour un ralentissement et en vert en cas d'accélération.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



## Méthodologie

Pour réaliser ce document, l'Observatoire de la création (OCE) de Bpifrance Création se sert des informations statistiques brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) issues du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de la base de données Sirene administrée par l'Insee.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Après une première publication des chiffres mensuels (données provisoires), l'Insee procède à une première révision le mois suivant (données semi-définitives), puis à une seconde un mois après pour arrêter les chiffres (données définitives). Seules les données antérieures à deux mois sont donc définitives. Les travaux de l'OCE intègrent au fur et à mesure ces révisions.

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, autrement dit, sur les activités de l'industrie, du commerce et des services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

## Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) par année permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n années. Il est utilisé, ici, non pas sur une année civile, mais sur les trimestres concernés des années étudiées.

## Définitions

La définition des **créations d'entreprises** s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Dans le cas des micro-entrepreneurs, les créations ne peuvent être dénombrées au sens du concept européen. Il y a bien immatriculation dans le répertoire Sirene, mais sans savoir s'il y aura ou pas un début d'activité. De plus, certaines immatriculations ne seront pas validées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss), comme les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de professions réglementées qui n'ont pas le droit d'être micro-entrepreneur.

Depuis le 19 décembre 2014, le terme de **micro-entrepreneur** requalifie le régime de l'auto-entrepreneur mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009, et de nouvelles dispositions s'appliquent, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. Sont ainsi définis comme micro-entrepreneurs, tous les entrepreneurs individuels inscrits sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social simplifié. Il ne faut donc pas les confondre avec la catégorie des microentreprises définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

→ Pour en savoir plus, voir le [site du guichet des entreprises](#).

Le périmètre des **entreprises classiques** exclut les micro-entrepreneurs.

L'approche des espaces ruraux se réfère à la **densité de population des communes**. La typologie utilisée est celle de l'Insee, intitulée grille communale de densité. Elle est basée sur le maillage urbain des communes, ainsi que sur la répartition de la population sur le territoire communal en repérant les concentrations et dispersions.

Quatre catégories sont ainsi définies :

- les communes denses et les communes intermédiaires qui composent les zones urbaines ;
- les communes peu denses et les communes très peu denses qui définissent les zones rurales.

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. La liste est fixée par arrêté et le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux ZRR](#) sur le site de la DGE.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique mise en ligne le 21/10/2019.

ISSN en cours.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. *La création d'entreprises en France, éléments clés du 2<sup>e</sup> trimestre 2019*. Bpifrance Création, octobre 2019 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.